

refe , difpenfa les chanoines de leur office & de leurs fonctions , en leur difant cependant qu'ils continueroient de jouir , fans aucune diminution , des revenus de leur prébende.

MUNICH (le 6 Septembre). Notre sérén. électeur vient de nommer à la place de premier-miniftre pour le département de la guerre , le général de fes troupes , & feld-maréchal de l'empire , comte de Pappenheim. Ce miniftre fait actuellement un voyage à Berlin avec fon fils aîné , qui entre , dit-on , au fervice de Pruffe. Cette nomination , ce voyage , &c. , font foupçonner des liaifons nouvelles entre cette cour & la nôtre. — Des lettres de Berlin & de Leipzig contredifent les bruits qu'on avoit fait courir touchant les armemens des Pruffiens & des Saxons , celles de la première de ces villes annoncent que le roi eft revenu de la Siléfie le 1 de ce mois. On y attendoit le prince-royal de Danemarck , ce qui donne lieu à toutes fortes de raifonnemens.

On apprend de Ratisbonne que fur les plaintes des 4 archevêques contre les nonciatures de Munich & de Cologne , il eft intervenu un décret impérial portant que *Sa Majesté fe borne à demander que cette affaire foit discutée dans une affemblée générale de la diete de l'empire , afin que ce qui y fera décidé , faffe désormais partie des loix constitutives dudit empire.* Il circule un *pro memoria* de l'électeur Palatin contradictoire à celui que l'électeur de Cologne a publié fur le même objet.